CHALLENGE LUCIEN PREACCO

CONCOURS INTER-ENTREPRISES 2019

I N V I T A T I O N

Le club du Genève Natation 1885 organise son traditionnel concours inter-entreprises de natation. Cet évènement réunira des équipes de 6 concurrents qui devront s'affronter dans le cadre d'un relais de natation de **6 x 100 mètres nage libre.**

Date :	**lundi 24 juin 2019**
Lieu :	piscine des Vernets, Genève – bassin de 50 mètres.
Réunion des chefs d'équipe :	18h00 – salle de réunion de la piscine
Début des échauffements :	18h30
Fin des échauffements :	19h00
Départ des relais :	19h00 (durée estimée de l'évènement : 1 1/2 heure)
1 - Délai d'inscription de l'« entreprise » :	lundi 27 mai 2019 (Formulaire « entreprise » annexé)
2 - Délai d'inscription des « équipes » :	mercredi 12 juin 2019 minuit. (Formulaire annexé)
Contact / informations :	info@gn1885.ch www.gn1885.ch

La remise des prix sera organisée par Genève Natation 1885 et suivi d'un apéritif.

Nous vous invitons à participer nombreux avec vos collègues voir vos familles.

Sportivement,

GENEVE NATATION 1885

Pour le comité d'organisation

Anthony ULRICH - Preben WARGA

Annexé : formulaires d'inscriptions « Entreprise » et « Equipiers »

CHALLENGE LUCIEN PREACCO

CONCOURS INTER-ENTREPRISES 2019

R E G L E M E N T G E N E R A L

Responsabilité

Les participants sont responsables de prendre le départ dans une bonne condition physique et en bonne santé. Les nageurs et nageuses participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Assurance

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vols ou de dégâts matériels. En s'inscrivant, les participants confirment être assurés pour tous les risques découlant de leur participation à la manifestation.

Concours

COMPOSITION de l'équipe :

Chaque équipe de 6 nageurs/nageuses (mixte ou pas) doit être composée au minimum de 4 personnes qui travaillent pour la même entreprise, d'âge minimum 18 ans. L'équipe désigne un ou une capitaine.

EQUIPES :

Une entreprise peut aligner plusieurs équipes pour autant que le programme/horaire le permette. Priorité sera donnée aux 1ères équipes, puis aux 2èmes équipes, etc.

CLASSEMENTS :

Par équipe : une médaille est décernée à chaque membre des trois meilleures équipes. La meilleure équipe recevra le « Challenge Lucien Préacco » qui devra être remis en jeu l'année suivante.

L'équipe qui aura remporté le trophée trois fois de suite pourra le garder définitivement. Vainqueur 2013 : MERCURIA ; 2014 : PROCTER & GAMBLE ; 2015, 2016 et 2017 : POLICE DE GENEVE Challenge attribué définitivement. Et vainqueur 2018 : POLICE GENEVE !

En individuel : Une médaille est décernée aux trois meilleurs des catégories hommes et femmes pour chacune des quatre classes d'âges :18 – 29 ans; 30 – 39 : 40 – 49 ; 50 et plus âgés.

PÉNALITÉ :

Une pénalité de 5 secondes est rajoutée au temps final pour chaque départ anticipé d'un participant. Ce dernier aura également son temps individuel majoré de la même pénalité.

DISQUALIFICATION : une équipe peut être disqualifiée en cas de non-respect du présent règlement.

CHRONOMÉTRAGE :

Le chronométrage est fait manuellement.

RÉSULTATS :

Les résultats seront disponibles sur le site web du Genève Natation 1885 (www.gn1885.ch).

Inscription – modifications

Toute modification dans la composition de l'équipe doit être annoncée au moins une heure avant le début du concours. Les équipes qui se sont annoncées verront leurs noms publiés sur le site web : www.gn1885.ch

Aucune confirmation complémentaire ne sera envoyée.

Inscription et finance

Par les formulaires d'inscription indiqués sur le mail d'invitation (entreprise puis nominatifs).

La planche des prix comprendra en plus de la carte supporter (voir encadré ci-dessous) :

- Classement équipes : le CHALLENGE prix spéciaux pour les vainqueurs
- Classements individuels : médailles or/argent/bronze aux 3 premiers de chaque catégorie
- Tarif inscription par équipe : CHF 200.- avec CCP 12-4650-5 (Genève Natation, Genève) ou UBS SA IBAN : CH63 0024 0240 1159 06LBF
- En cas de désistement, la finance d'inscription ne sera en aucun cas remboursée.

Chaque participant recevra et deviendra MEMBRE SUPPORTER GENEVE NATATION 1885

<u>La carte donnera droit aux avantages suivants :</u>

- l'entrée gratuite zone VIP à toutes les manifestations organisées par GEN dans nos 4 sports pour 2019-2020 aux Vernets (calendrier sur notre site : www.gn1885.ch)

- un rabais de 10% sur les stages de notre Ecole Aquatique - www.ecole@gn1885.ch

- participation à 2 cours « découverte » offerts et un rabais de CHF 200.- sur tout nouvel abonnement annuel des clubs HARMONY Espaces de sport et de bien-être (offre non cumulable avec d'autres avantages). Sur présentation de la carte supporter nominative.